

## Notes manuscrites de Pierre Werner sur le renforcement de la coordination des politiques économiques

**Légende:** Observations de Pierre Werner quant à la note du secrétariat du groupe «Plan par étapes», du 13 juillet 1970, sur le renforcement de la coordination des politiques économiques au cours de la première étape de l'Union économique et monétaire.

**Source:** Archives familiales Pierre Werner, Luxembourg.

**Copyright:** (c) Archives familiales Pierre Werner

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/notes\\_manuscrites\\_de\\_pierre\\_werner\\_sur\\_le\\_renforcement\\_de\\_la\\_coordination\\_des\\_politiques\\_economiques-fr-33a0efb7-ce63-427e-b61d-31c8c554a6af.html](http://www.cvce.eu/obj/notes_manuscrites_de_pierre_werner_sur_le_renforcement_de_la_coordination_des_politiques_economiques-fr-33a0efb7-ce63-427e-b61d-31c8c554a6af.html)

**Date de dernière mise à jour:** 19/12/2013

Observation rel. à la note Renforcement de la coordination

- 1) p. 1 l'union les textes applicables éventuellement!
- 2) ad 5. etc. norme pour préparation du budget
- 3) Min, la pression fiscale (sur au lieu de impôts directs et indirects)
- 4) ad 6/ "et confrontés" à "après établis"
- 5) ad 9 "étendue" au lieu de "généralisation"
- X 6) ad 11: relation avec justice.
- 7) <sup>ad 12</sup> Rôle du Comité Econ et Social plus accentué.  
 X / <sup>ad 13</sup> Succédant de l'Assemblée des parlementaires sociaux.  
 ne pas limiter à l'actuel de la Com. E.
- 8) art 2 de la décision du Comité de 16.2.70.
- 9) <sup>ad 15</sup> Si régulation fiscale, il faut à fortiori régulation monétaire
- X 10) élimination des impôts sur le marché des capitaux. n'est-ce pas normal?

Comité de gestion

ad 14

bureau central du plan

ad 16) application de l'art 103

charges sociales